
COPENHAGUE – Réunion de synthèse des dirigeants régionaux et de l'ALAC

Jeudi 16 mars 2017 – 11h00 à 12:45 CET

ICANN58 | Copenhague, Danemark

ALAN GREENBERG: Très bien, où en sommes-nous en ce qui concerne le quorum, avons-nous un quorum?

ARIEL LANG: Nous avons atteint un quorum et toutes nos régions sont représentées.

ALAN GREENBERG: Très bien, dès que je peux mettre mon casque, je déclarerai ouverte cette séance.

Excusez-moi, je reviens vers vous. Très bien.

Et bien bienvenus à notre séance de conclusion, notre dernière séance formelle ALAC et leaders régionaux. Donc nous allons modifier un petit peu notre ordre du jour par rapport à ce que nous avons à l'écran. Nous allons parler de processus.

Depuis la dernière version qui a été présentée, nous avons eu quelques modifications qui ont été effectuées, et nous allons voir comment nous allons effectuer le processus d'approbation

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

de ce document. Donc nous ferons cela à la fin du rapport des liaisons.

Est-ce qu'il y a d'autres commentaires au sujet de l'ordre du jour de la séance ?

Oui ?

Et bien Olivier nous posait une question : allons-nous faire les rapports RALO ? On va enregistrer électroniquement nos rapports, envoyez une note à l'ALAC pour que tout le monde, tous les RALO fassent bien, par voie électronique leur rapport.

Donc en ce qui concerne les rapports des liaisons, nous allons recevoir lors de cette réunion la ccNSO, la GNSO et le rapport de liaison du GAC. Julie Hammer est dans une réunion SSAC, elle se joindra à nous aux environs de midi. Nous aurons son rapport à ce moment-là lorsque nous parlerons de l'EPRSP.

Et... Oui, merci.

Nous avons une autre liaison qui n'est pas incluse dans ce processus, il s'agit de la liaison à la commission permanente des clients qui contrôlent l'ICANN. C'est Monsieur Bashir. Il n'y aura pas la possibilité de faire un rapport à ce moment-là, mais nous intégrerons cela dans les prochains rapports de liaison. Il y aura des rapports réguliers plus tard qui seront effectués.

C'est donc une décision à prendre.

Oui, vous pouvez... Heidi, tout à fait notez cela comme action ou mesure à prendre pour dire à Mohamed qu'il devra par la suite fournir des rapports en tant que liaison.

J'aimerais demander maintenant à Maureen d'effectuer le premier rapport. Et j'aimerais que l'on communique avec Cheryl qui est à côté dans la salle de la GNSO, ce serait bien qu'elle vienne d'ici 10 minutes.

Maureen, vous avez la parole.

MAUREEN HILYARD:

Oui, merci beaucoup Alan. Très brièvement, un aperçu de la réunion que nous avons eu avec la ccNSO, le conseil de la ccNSO pendant la semaine.

Le problème principal c'est le EPSRP. Et même si cela n'a pas été mentionné lors de la réunion, il y a toujours un débat à ce sujet entre les deux parties, ccNSO et SSAC, au sujet du problème qui se pose selon eux, ce dont ils parlent actuellement, le problème qu'ils essayent de régler actuellement.

Et bien hier, ils ont eu une réunion du conseil et le même problème s'est posé, le financement des déplacements. Pour la première fois, il va y avoir un groupe de travail qui va tenter de

trouver la possibilité d'accroître le nombre de possibilités de déplacements qu'ils ont. Ils en ont 12 pour le moment.

Et il y a un problème : pourquoi n'avaient-ils pas déposé un dossier de demandes auparavant ? Et bien au niveau de la ccTLD, il y a certains opérateurs de ccTLD qui ne sont pas en mesure financièrement de se rendre à ces réunions, donc il y a un besoin qui existe, un besoin financier, une aide au déplacement, donc une allocation budgétaire pour ces voyages.

Donc cela a été mentionné lors de la réunion de juin, ils ont parlé de leur révision. Ils vont remettre à plus tard la révision à hauteur d'au moins 12 mois.

Il y a tant de révisions qui se déroulent en ce moment que cela devient très complexe.

Voilà, c'est à peu près tout ce que je voulais dire.

ALAN GREENBERG:

Des questions pour Maureen ?

Je vais en poser une Maureen. Vous nous avez dit qu'ils [inaudible] devenir une partie pour avoir un commentaire plus rapide en ce qui concerne la demande d'allocation budgétaire pour des déplacements ?

MAUREEN HILYARD: Oui, ils commencent le groupe de travail assez rapidement, c'est un groupe de travail. Je ne sais pas s'ils vont tenir les délais.

ALAN GREENBERG: Donc une fois que notre rapport de révision de At-Large sera finalisé, il y a à l'intérieur de cela tous les différents déplacements. Je crois qu'il y avait environ 9 personnes qui étaient soutenues au niveau de leurs déplacements, tout le monde ne peut pas faire deux fois le même travail, donc c'est intéressant que nous puissions synchroniser un petit peu notre travail.

Des questions pour Maureen ?

Oui, très bien nous parlerons du grand problème un petit peu plus tard lors de notre réunion, le problème qui nous préoccupe tous.

Monsieur Lansipuro, vous étiez au GAC cette semaine, vous êtes une liaison au GAC. Vous allez nous dire ce qu'il s'y passe.

YRJO LANSIPURO: Oui, tout à fait. Et bien après... C'était une réunion calme. Même au GAC. Le communiqué du GAC a été effectué, est déjà ce matin sur site web. Il est disponible pour lecture, donc pas de grandes

bagarres de grands problèmes au niveau du GAC pour rédiger un communiqué.

Donc je ne vais pas me répéter et répéter ce qu'il y a déjà dans le communiqué du GAC, mais j'aimerais dire simplement que nous avons eu une réunion entre ALAC et le GAC et, hélas, c'était un moment où il y avait un conflit avec une autre réunion et on n'a pas eu beaucoup de gens, pas une forte assiduité.

Les thèmes principaux étaient la communauté, les noms, le nommage et la prochaine série des gTLD, et que devrions-nous faire pour la série à venir de nouveaux gTLD. Et les noms géographiques également ont été abordés, la signification de certains termes géographiques, comme les rivières par exemple.

Le GAC lui-même est assez divisé là-dessus et a du mal à prendre une décision à ce sujet.

Il y a donc une explication basée sur la communauté, un rapport du conseil de l'Europe qui parle de cela, un PDP, un groupe de travail. Nous sommes tous d'accord, ils doivent consulter ces rapports, mais on n'est pas rentré dans les détails véritablement parce que le GAC n'a pas eu le temps de parler de tout cela.

Donc au niveau des conseils donnés par le GAC, on essaye de définir les conseils provenant du GAC. Maintenant il est très clair, c'est par consensus que ces conseils sont atteints et développés.

Et le GAC rappelle au conseil d'administration, ça ce n'est pas la première fois, la protection des termes de Croix Rouge et de Croissant Rouge.

Les avis du GAC donc, qui sont donnés au conseil d'administration, donc limiter les abus de noms de domaine, et les codes pays de deuxième niveau. Là-dessus un avis sera développé plus tard, il prendra beaucoup de temps.

Mais voilà en gros le communiqué du GAC, les avis du GAC.

ALAN GREENBERG:

Questions ou commentaires à ce sujet ? Je ne sais pas si ça rentre dans nos prérogatives, ou dans notre débriefing de la réunion tout entière, mais j'ai trouvé que le GAC, la réunion GAC/ALAC était un petit peu spéciale, différente.

On a réussi à couvrir 5 points, en partie parce qu'il y avait peu de commentaires sur les sujets.

Et la question qui se pose : est-ce un signe de succès ou un signe d'échec ? Je n'en suis pas sûr.

Donc vous essayez de répondre à cela Garth ?

GARTH BRUEN:

Garth Bruen, NARALO. Oui, Thomas Schneider, le leadership de Thomas Schneider au niveau de cette commission est

absolument excellent. Et je crois qu'on a, je crois, des points communs nombreux avec le GAC. Mais en général les gens parlaient plus, s'exprimaient plus, j'étais un petit peu surpris.

ALAN GREENBERG: Eduardo?

EDUARDO DIAZ: Je sais qu'il y avait une réunion du GAC où ils parlaient du NomCom, mettre quelqu'un au niveau du NomCom.

YRJO LANSIPURO: Oui, ça fait longtemps qu'on en parle de cela. C'est mentionné dans le communiqué également. Donc il s'agit là des critères que le GAC utiliserait...

J'essaye de regarder en même temps que je parle le communiqué du GAC et de trouver la section où on parle de ce sujet... Donc excusez-moi un instant...

Bon, je ne le trouve pas, mais brièvement, le GAC a une attitude positive par rapport à cela mais, ils en parlent, ils en débattent toujours au niveau des critères.

ALAN GREENBERG: Quelqu'un d'autre ayant une question spécifique ? Moi j'ai une question générale que je vais poser... Javier ?

JAVIER: NomCom à la page 5, on en parle à la page 5 pour information.

ALAN GREENBERG: Merci Javier. On attend que Cheryl Langdon-Orr nous rejoigne de la GNSO, de la réunion de la GNSO.

Les noms géographiques, cela va revenir cela. Et le GAC je crois, sera divisé là-dessus. Il y a des personnes au sein du GAC qui veulent une protection absolue de tous les possibles noms géographiques. Il y a des personnes qui sont plus flexibles, un petit peu comme la protection des marques déposées, qu'on ne puisse pas... Soit on protège, on dépose donc un terme géographique, soit on ne peut plus le protéger.

Donc il y aura des grandes questions qui se poseront d'ici peu sur ces thèmes de protection des noms géographiques. C'est très très difficile vous savez.

Si vous êtes d'une région où vous avez un nom très sensible, on soutient évidemment ce concept de protection.

Donc il y a eu des exemples intéressants lors de cette série. Amazon tout le monde pense à .AMAZON évidemment. La

procédure n'est pas encore très, très claire à ce sujet. Nous avons des exemples comme .SPA en Suisse. On pensait que cela avait résolu de manière amicale, mais ce n'est pas tout à fait le cas.

Donc il me semble que dans les 6 à 8 mois à venir, nous devons parler beaucoup de ces questions de protection des termes ayant une signification géographique.

Oui, Yrjo ?

YRJO LANSIPURO:

Oui, en fait le 25 avril, il y aura un webinaire sur les noms géographiques, et à Johannesburg le groupe intercommunautaire, la réunion intercommunautaire est consacrée aux noms géographiques. Et le GAC va donner son avis à ce sujet.

ALAN GREENBERG:

Merci beaucoup. Cheryl nous a rejoints.

CHERYL LANGDON-ORR:

Merci beaucoup Alan. J'étais juste à côté, et vous m'avez appelée. Je suis arrivée, merci beaucoup de pouvoir répondre sur-le-champ à ce que disait notre collègue monsieur Lansipuro dans la planification de ces réunions de visu que nous avons, les

possibilités que nous avons à Johannesburg d'explorer les problèmes des noms géographiques.

Et je ne dis pas pays et territoires, je dis noms géographiques, ce qui n'est pas la même chose. Et ça on parle des TLD, et ça va venir à la GNSO, un groupe de travail sera là, il y aura un groupe de travail qui va développer une politique, un PDP, on va avoir des webinaires à ce sujet également. Et durant ce webinaire, et avant ce webinaire, nous allons, ils vont demander des documents présentant les positions afin de créer une préparation avant d'arriver à cette réunion de visu qui se tiendra à Johannesburg.

Donc j'aimerais encourager les leaders régionaux ou les membres individuels des ALS, ou les ALS: si vous avez une position à ce sujet, et bien créez un document, une déclaration d'opinion.

On en reparlera cet après-midi, mais j'aimerais vous en faire part dès ce matin, parce que c'est quelque chose d'important et qui vous passionne, du moins dans certaines régions.

ALAN GREENBERG:

Donc je disais 6 à 8 mois, ça va être beaucoup plus rapide que cela. On n'a pas beaucoup de temps en fait. Donc c'est noté.

Cheryl, donc vous portez une autre casquette. Qu'en est-il de la révision des régions de l'ICANN ?

CHERYL LANGDON-ORR: Ha.. Merci Monsieur le Président de séance. J'ai été présidente en effet de cette commission, et c'est passé au conseil d'administration et, pour quelle que raison que ce soit, nous n'avons pas eu de retour.

Donc je ne crois pas que ce sera très différent de ce que vous avez déjà observé. Mais maintenant, c'est vraiment au conseil d'administration de statuer. Merci.

ALAN GREENBERG: Oui, je vois que vous étiez la présidente de la commission d'avant également si je m'en rappelle bien. La commission a été reconstituée, parce qu'il y avait eu des délais...

CHERYL LANGDON-ORR: J'aimerais préciser un petit peu cela et bien comprendre votre question. Moi, je parlais de l'analyse et la révision des noms géographiques, des régions géographiques. Oui, l'objectif est de décider beaucoup plus rapidement, et de travailler beaucoup plus rapidement sur ce thème.

ALAN GREENBERG: Je note que les statuts nous demandent de revoir cela tous les 3 ans et ça fait 19 ans qu'on n'en avait pas parlé. Ce n'est pas une critique, ce n'est pas une critique.

CHERYL LANGDON-ORR: Très bien.

ALAN GREENBERG: Rapport de la GNSO.

CHERYL LANGDON-ORR: Merci Monsieur le Président. Je m'appelle Cheryl Langdon-Orr,, toujours Cheryl Langdon-Orr. Et parfois on nous confond vous savez donc.

Je m'appelle Cheryl Langdon-Orr, c'est officiel, et actuellement nous sommes à la GNSO, en train de conclure également, juste dans la salle qui est à côté de la nôtre. Et j'aimerais vous donner un rapport partiel sur ce qui s'est passé lors de cette réunion. Nous avons eu une réunion donc publique, nous avons eu beaucoup de travail qui a été effectué au niveau régional, au niveau de l'utilisation des noms.

Et en tant que conseil, nous avons également vu un point très important, deux points mêmes, confirmation de la présidence et de la coprésidence de la GNSO qui travaillent aux sommes

obtenues lors de la vente aux enchères des gTLD. Donc Éric [inaudible] a été nommé comme conseiller de la GNSO pour travailler avec la co-présidence.

Donc je pense qu'ils sont sur la bonne voie, ils sont entre de bonnes mains et ils vont donc pouvoir travailler à ces thèmes, c'est tout à fait positif.

Ce qui me semble également tout à fait intéressant à la GNSO c'est que, comme vous l'avez fait lors de votre commission At-Large, il y a un vote assez serré sur la formation d'une commission permanente de la GNSO, commission de sélection.

Donc il y a une charte qui a été modifiée, et il y aura une commission de sélection de 9 personnes, composée de 9 personnes, qui aura beaucoup de travail. Mais notez dès aujourd'hui qu'une fois que l'on publiera cette charte, il sera très intéressant de l'observer de prêt pour voir si elle peut nous être utile pour nous-mêmes.

Donc, ce qu'il y a d'inclus dans ce travail, je ne sais pas si je vais pouvoir vous le lire, c'est...

Oui, oui, j'ai du mal à me relire, excusez-moi...

Donc on a débattu de la gouvernance de l'internet. Il y a eu un critère lors de notre dernière réunion, une demande, que le CCWG sur la gouvernance de l'internet revoir son travail, qu'il y

ait une révision qui soit effectuée de cela. Il y a une date limite pour cette réunion.

Le rapport a été au conseil de la GNSO, on a obtenu cela au dernier moment, avant que les gens prennent l'avion. Donc on a une mise à jour. On en a parlé à la GNSO. Mais ce qui me semble tout à fait intéressant, c'est qu'avec la charte et la mise à jour de ccWG, ils vont s'auto-imposer des rapports d'activité réguliers. Et c'est un principe intéressant, des rapports d'activités réguliers. Cela peut nous concerner. Nous pourrions éventuellement l'imiter Et je crois que le personnel doit également noter cela.

Mis à part cela, tout le reste du travail de la GNSO, c'est quelque chose que je publierai sur la page wiki. On a parlé de WHOIS, beaucoup de préparations à ce niveau, et un débat très important. Je publierai totalement cela. Une résolution exceptionnelle du conseil de la GNSO, je crois que Glen a joué un rôle très important, Glenn [inaudible] pour changer le nom de pas mal d'éléments. Donc si vous connaissez Glenn, je crois que vous apprécierez beaucoup de lire ce rapport, et je vous donnerai un rapport sur ce rapport.

ALAN GREENBERG:

Très bien, un commentaire, une question ? J'ai été très inquiet lorsque Jonathan Robinson a annoncé qu'il ne serait plus

président, parce que malgré le fait qu'il travaille pour Affilias qui a actuellement un litige, un différent au niveau d'une vente aux enchères et des sommes provenant des ventes aux enchères, et bien, il m'a semblé que Jonathan Robinson était très motivé, et motivant un excellent choix pour ce poste.

Erica Mann, ça me convient très bien comme remplacement, je crois que ça va bien se passer. Je suis d'accord avec vous Cheryl.

En ce qui concerne la commission permanente et la commission de sélection, est-ce qu'ils peuvent prendre des décisions ou bien est-ce que ces décisions doivent être ratifiées par la GNSO ?

CHERYL LANGDON-ORR: Oui, je crois qu'ils font des recommandations mais je pourrais me renseigner pour vous donner la réponse.

ALAN GREENBERG: Y a-t-il dans la salle des questions ? Elle doit repartir Cheryl, donc vous n'aurez plus de possibilité de lui poser des questions.

Nous allons remercier madame Cheryl Langdon-Orr.

CHERYL LANDGON-ORR: C'est donc fini pour aujourd'hui ?

ALAN GREENBERG: Vous nous avez déjà fourni beaucoup d'informations. Nous allons continuer à délibérer, et je vous souhaite une excellente réunion de la GNSO.

CHERYL LANDGON-ORR: Je voulais dire au revoir aux personnes qui vont partir cet après-midi. Merci de m'avoir fait toujours confiance et de me faire travailler avec la GNSO. J'apprécie beaucoup cette opportunité. Et je ferai de mon mieux pour représenter nos intérêts et je vous souhaite une excellente fin de semaine.

Et ce matin, on nous a demandé de participer à l'organisation de la préparation des séances qui se tiendront à Johannesburg pour qu'on n'ait pas autant de conflits à Johannesburg.

ALAN GREENBERG: Hallelujah ! Merci beaucoup.

Très bien, nous allons maintenant... Ce que je veux insérer à l'ordre du jour, c'est le processus que l'on va utiliser à l'avenir pour répondre à la révision de At-Large.

Nous avons une petite équipe de rédaction qui a un petit peu avancé, je crois que nous aurons bientôt la finalisation du contenu, mais pas obligatoirement de la forme.

Ce ne sera pas fait avant le déjeuner, et peut-être même uniquement cet après-midi. Donc je ne sais pas si je vais vous demander de lire le document de 27 pages. Je ne m'attends pas à ce qu'il y ait de désaccord sur la base des commentaires que nous avons eus jusqu'à présent.

Ce rapport sera soutenu à l'unanimité ou au moins par consensus je l'espère.

La véritable question qui se pose, nous allons je pense, d'ici le milieu de la semaine prochaine, avoir un rapport final. C'est vendredi la date limite de soumission. Et étant donné la taille du rapport, je vous parlais de ces 27 pages, j'hésite un petit peu à le ratifier immédiatement avec un appel ou avec un vote à la suite d'une conférence téléphonique. C'est quelque chose qui est important, qui est un long document. Donc je ne sais pas exactement comment on peut le ratifier. J'aimerais qu'on en parle.

D'ici mardi, vous aurez une copie. Maureen vous êtes d'accord ? Maureen qui travaille à la rédaction de ce rapport. Nous allons tous devoir donc, les personnes dévouées vont vraiment devoir le lire de très près. Et il y aura encore des changements donc à ce niveau.

Et il y aura peut-être des changements substantiels éventuellement qui seront apportés, non pas dans la direction

générale du rapport, mais pour parler clairement de tous les détails que l'on veut aborder dans ce rapport.

Donc une nouvelle fois, nous allons débattre de cela. Comment devrions-nous ratifier ce rapport, gérer ce rapport. Je crois que la réponse sera que nous devons faire un appel téléphonique pour avoir un consensus.

Peut-être un vote officiel, je ne sais pas, peut-être un vote par courrier. Je ne sais pas par quel ordre. Je vais donc vous demander d'intervenir à ce sujet.

Je crois que c'était Tijani qui voulait prendre la parole en premier.

TIJANI BEN JEMAA:

Merci Raphael et merci Alan. Alan, vous parlez de changements de substance éventuels. Est-ce que vous pensez qu'il y a des choses que nous devons corriger ? Si c'est le cas, il vaudrait mieux en parler maintenant.

ALAN GREENBERG:

Je ne vois pas de changement dans le sens général, par rapport à la version que vous avez déjà vue. Nous avons déjà passé pas mal de temps à en parler, donc... Mais il y a des termes à changer. Il a le potentiel d'introduction de certaines choses

auxquelles les gens pourraient avoir une objection. Mais honnêtement, je ne pense pas qu'il y aura beaucoup d'objections.

Il est possible que les gens aient une objection par rapport à une section, ou deux sections, je pense que ce sera le cas. Mais je ne pense pas qu'il y ait de raison pour ne pas pouvoir ratifier ce que nous avons à long terme.

Mais il reste encore une petite marge, et donc je trouve que ce n'est pas bon de distribuer avant deux jours. Et je pense que les changements qui, à mon avis seront apportés, ne seront pas importants, ne seront pas de substance.

Je ne vais pas faire le tour de toute la salle, mais.. Javier.

JAVIER:

Non, c'est ça. Ma seule préoccupation c'est en fait de savoir si ce sont des... Quelle est l'ampleur. Ce que vous dites c'est que ce ne sont pas des changements de grande ampleur, mais par rapport à ce dont nous parlons, il y a des changements dans la manière dont on s'exprime, peut-être des ajouts si nécessaire. Pour moi, ça me convient si c'est le cas.

ALAN GREENBERG:

Alors, je me réexprime, et ensuite on passera la parole à Holly et puis à Maureen, si vous souhaitez approuver ou non. Alors le type de discussion que nous avons pour l'instant, c'est qu'il est très important d'ajouter cette phrase parce que ça permet d'appuyer, ou alors c'est une nuance par exemple.

Je ne pense pas que nous en sommes au point de nous dire : sous la recommandation 3 on a refusé, mais finalement on va accepter. On n'en est pas là. C'est que devons-nous faire.

N'oubliez pas que nous faisons 3 choses dans un seul document. Nous commentons aux évaluateurs externes, de manière à ce qu'en fin de compte on améliore le fonctionnement de l'At-Large. Deuxièmement on prépare un document de secours pour que s'il n'apporte pas les changements qui pour nous sont importants, nous pouvons démontrer au comité d'efficacité opérationnel que nous avons fait notre due diligence et que nous avons soulevé ces sujets. Troisièmement, on écrit au reste de la communauté qui pourra choisir, qui pourra décider de lire notre réponse.

Donc la question c'est vraiment que nous allons essayer de dire : ok, il faut ajouter ceci c'est important, ou alors il faut changer dans la manière nous nous exprimons. Mais je ne pense pas qu'il y aura de changement de substance.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci Alan. Je voulais simplement vous informer, vous et toutes les personnes présentes que le document RALO a été fait avec l'approbation des différentes RALO.

Je suis en phase d'inclure la 5^{ième}. J'ai eu le point de vu de 4 d'entre elles. J'aimerais bien que l'équipe de rédaction ALAC puisse m'aider à, en fait, fusionner les réponses des RALO de manière à ce que nous ayons une homogénéité entre les deux déclarations qui seront envoyées.

ALAN GREENBERG: Vous savez, nous avons tellement de temps libre, donc aucun souci. Ce sera une joie.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Oui, nous avons le temps de toute façon.

ALAN GREENBERG: À voir les RALO dire oui à quelque chose et nous non, je pense que ce n'est pas optimal bien sûr, mais avoir des différences subtiles, même des différences sur certains petits points, ce n'est pas une mauvaise chose, ça veut dire qu'on a vraiment fonctionné de manière ascendante. Holly vous avez la parole.

HOLLY RAICHE:

J'aimerais vraiment souligner ce qu'a dit Alan. Nous avons eu beaucoup de séances lors de notre dernière séance. J'ai pris des notes, Maureen a pris des notes, Ariel a pris des notes, et j'ai passé une grande partie de la journée d'hier, le matin et l'après-midi, à rassembler tout ce que nous avons dit dans un document, et nous l'avons passé en revue. Donc je souhaite vous assurer à tous que les commentaires que vous avez faits ont été notés, ils ont été pris en compte. Pas nécessairement acceptés, mais s'ils n'ont pas été acceptés, c'est en général parce que c'était une répétition, parce que ça avait été dit autre part, mais en matière de substance, le document actuellement, reflète tout ce que j'ai entendu.

Je serais vraiment surprise, et d'ailleurs attristée s'il y avait des commentaires nouveaux étant donné que nous avons eu beaucoup de temps pour écouter les différentes opinions. Donc nous avons vraiment écouté très attentivement, nous avons pris des notes très attentivement.

Et le document que vous avez reflètera tout le soin, toute l'attention que 4 ou 5 d'entre nous ont eus.

ALAN GREENBERG:

J'aimerais quand même dire qu'il y a eu plusieurs versions, moi j'en avais souvent 4 ou 5 sur l'écran, et donc j'ai contribué au

réchauffement de la planète parce que j'ai imprimé toutes ces copies...

Sébastien vous avez la parole.

SEBASTIEN BACHOLET: La première partie sera en français, et la dernière sera en anglais parce que j'ai besoin de répondre sur des mots.

Nous ne sommes pas tous égaux devant le travail qui est en face de nous. Et je ne suis pas sûr que les 15 membres de l'ALAC aient lu in extenso et dans le détail toutes les versions du document. Et donc la dernière version qui nous sera proposée, il faut quand même nous laisser un peu de temps pour le lire.

Deuxième chose, c'est que je pense qu'il serait, après ce qui c'est passé hier et les discussions que j'ai pu avoir avec les équipes du staff qui s'occupent des revues et des changements qui ont été faits, je pense que ce serait utile de faire un petit document, vraisemblablement à part, qui parle du processus de la revue elle-même, la façon dont la revue a été faite.

Je suis... On m'a posé la question hier, comment est-ce qu'on pourrait faire pour arranger les choses? J'ai dit que la seule solution, c'était que l'équipe de ITEMS fasse un document qui dise qu'est-ce qu'ils ont trouvé, leurs recherches, les résultats de leurs recherches, que ce document soit discuté, et que toutes

leurs propositions soient mises dans un autre document après, qui puisse être discuté.

La troisième chose, c'est que je suis très surpris de la façon dont ils sont accrochés, mordicus, à leurs propositions. Je répète, encore une fois, comment est-ce que 4 personnes intelligentes peuvent être plus intelligentes qu'un groupe plus important qui a vécu les choses et non pas qui est de l'extérieur.

Et maintenant en anglais.

Alan, je ne suis pas d'accord avec vous lorsque vous dites que vous parlez de la préoccupation. Tous nous sommes préoccupés. Vous ne pouvez pas dire qu'il y a certaines personnes qui ne font pas bien leur travail. Nous ne sommes pas tous dans la même situation. Nous avons tous notre famille, notre travail, etc. nos voyages. Et donc si pour certains d'entre nous, nous ne pouvons pas faire cette partie du travail, et bien ce n'est pas une bonne raison pour dire que c'est parce que nous ne sommes pas vraiment impliqués dans le travail.

Donc je voulais vraiment vous mettre en garde par rapport à la manière dont vous parlez du travail qui a été fait par les membres de notre groupe. Merci.

ALAN GREENBERG: Je ne vais pas répondre à tout, mais je vais répondre à ceci. Si j'ai dit, et c'est possible que je l'ai dit, que les gens n'ont pas vraiment le temps de revoir le document, c'est pas parce qu'ils ne sont pas préoccupés, je me suis mal exprimé, ce n'est pas ce que je voulais dire.

De toute évidence, je n'ai pas revu tous les documents que nous avons publiés. De toute évidence, la vie ne le permet pas. Donc désolé si je vous ai communiqué ceci, ce n'était pas mon intention.

Seun ensuite.

SEUN OJEDEJI: J'avais levé ma carte simplement pour confirmer la décision de haut niveau que nous avons prise par rapport aux changements des recommandations ; donc en fait plus besoin d'intervenir parce qu'on a répondu à ma question.

ALAN GREENBERG: Tijani, c'est à vous.

TIJANI BEN JEMAA: Merci Alan. En français.

J'ai assisté ce matin à une session de la GNSO, du SCSG. Pas pour participer à leurs travaux, parce que je fais partie du programme CSP du [chairing program something]. Et donc je faisais mon travail pour le process et non pas pour le contenu. Mais je ne pouvais pas ne pas écouter ce qu'ils ont dit.

Et ils posaient des questions aux membres du board. Ils ont posé une question et le membre du board qui était là était le Suisse là, comment il s'appelle... Marcus. Et la question était à propos de la revue d'At-Large.

Et ce qu'à dit Marcus, il a dit, il était désolé de remarquer que malheureusement les gens ont focalisé sur les recommandations sans parler de l'analyse et de l'évaluation et des problèmes identifiés.

Bien sûr c'est un point de vu absolument faut, surtout de la part d'un membre du board, et surtout que nous avons expliqué, même aux membres du board qu'au contraire, nous l'analyse nous l'avons bien étudié. Et la plupart de ce qu'il en est sorti on est d'accord avec, le problème c'est que les recommandations n'ont pas une relation établie avec les problèmes qu'ils sont supposés résoudre.

Donc je propose que pour notre réponse, il faut peut-être commencer, je ne sais pas à quel niveau de la réponse, du rapport, mettre clairement que : voici l'analyse, nous sommes

d'accords avec ça, nous ne sommes pas d'accords avec ça, et après on parle des recommandations.

Comme ça au moins, les gens savent que nous nous occupons de l'analyse et des recommandations.

ALAN GREENBERG:

Si je peux résumer, vous suggérez en fait que de manière explicite nous identifions quelque part qu'en fait nous sommes d'accords avec certaines choses et pas d'accord avec d'autres. Donc nous identifions de manière précise.

Je crois que de toute évidence nous avons besoin de davantage d'engagements, nous sommes d'accord. Mais nous ne sommes pas d'accord pour dire qu'il y a un problème de turnovers, un problème de rotation.

Certes, il y a un problème de rotation à un certain niveau... Bon je ne dis pas que ce sera la liste que nous allons établir, mais c'est un petit peu ce que vous demandez de faire, une liste.

TIJANI BEN JEMAA:

Ce que je demande, c'est que nous mettions dans le rapport de manière très claire, peut-être au début du rapport, une énumération des éléments de l'analyse et de l'évaluation, et de

dire à chaque fois : oui, nous sommes d'accords avec ceci, nous ne sommes pas d'accords avec cela.

Donc nous sommes conscients de l'analyse, de l'évaluation, et nous sommes conscients des problèmes. Nous sommes d'accord avec la plupart de ces problèmes, et ensuite nous parlons des recommandations.

ALAN GREENBERG: Donc il faudra effectivement faire ceci dans notre rédaction.

J'ai vu votre main. Oui monsieur.

SATISH BABU: Merci Alan. Tout d'abord j'aimerais remercier Olivier pour les rapports RALO pour ce résumé qui a été préparé. J'aimerais mettre l'accent à nouveau sur ce qu'à dit Alan.

L'uniformité n'est pas nécessairement souhaitable parce que At-Large est justement large, diverse. C'est une multitude de points de vue et de différents et c'est très bien.

Ce n'est pas la peine de tout rendre cohérent.

ALAN GREENBERG: Merci. J'ai maintenant terminé les interventions. Yesim.

YESIM NAZLAR: Il y a deux questions de l'AC de [Dev Anand Teelucksingh] : est-ce que l'appel de la semaine prochaine pourrait passer en revue le texte et la ratification par l'ALAC, et donc que l'on puisse faire ceci avant la date butoir du 24 mars.

Deuxième question : est-ce que l'ALAC devrait demander davantage de temps pour la période de commentaires publics ?

ALAN GREENBERG: Je ne savais pas qu'on avait un appel la semaine prochaine... On en a un ? Je crois que le groupe de travail doit en parler très rapidement.

Olivier, j'avais terminé les interventions.

Donc Ariel, Maureen et Holly. Et nous sommes en train de dépasser les temps impartis. Donc s'il vous plait, je vous demande d'être bref.

YRJO LANSIPURO: Merci Alan. Donc j'espère que les réponses considéreront la manière dont on gère le processus, ou plutôt dont ITEMS a géré le processus. Et je crois que c'est ce que Sébastien a dit dans une certaine mesure.

Non seulement les recommandations sont arrivées à une étape alors qu'ils devaient simplement parler des problèmes, en fait ils

ont décidé d'un système tout fait, clef en main. Avec l'hypothèse que nous l'accepterions. Et de la part de consultants, et j'ai été consultant moi-même, je crois que c'est quelque chose qui est totalement inacceptable.

Merci.

ALAN GREENBERG:

Avant de passer aux deux intervenants suivants, il y a plusieurs commentaires qui ont été apportés et nous avons eu une deuxième suggestion sur le processus de la révision. Je dois noter que lors de la réunion avec le conseil et l'ALAC, on a déjà annoncé que l'OAC a déjà décidé que le processus par lequel nous sommes passés ne serait plus jamais utilisé. Que le processus c'est l'identification des problèmes par les consultants.

Et à l'avenir, ce sera ça le processus de révision externe. Donc je pense que ce n'est pas la peine de faire un commentaire là-dessus.

Alors maintenant j'ai, dans l'ordre, Maureen, Holly, et je crois qu'Olivier voulait parler de la ratification. Donc je vous en donnerai un instant pour en parler. Ensuite j'essaierai de résumer et de proposer quelque chose pour avancer. Maureen, vous avez la parole.

MAUREEN HILYARD: Merci Alan. Donc si l'on revient à certains des commentaires précédents, je voulais rassurer tout le monde. L'équipe de modification a travaillé de manière très productive sur les documents, et nous sommes en train de le revoir phrase par phrase. Donc je souhaite vous assurer que tout ce qui au début présentait des conflits, nous sommes en train de le passer en revue.

Par rapport au commentaire de Sébastien, et à la loyauté aux recommandations, je crois que oui, la loyauté peut être un petit peu en train de changer. Donc nous pensons, nous devons vraiment renforcer ceci dans le document. Et donc nous allons vraiment le prendre très au sérieux. Merci.

ALAN GREENBERG: Je pense que de leur côté leur détermination n'est pas hésitante du tout.

HOLLY RAICHE: Je voulais répondre à Tijani, brièvement. Beaucoup du texte qui existe est déjà une réponse à ce qu'ils ont dit. Il y a également un résumé exécutif, un résumé analytique, c'est important, dans tout document. Et il y aura donc un résumé par rapport à la méthodologie.

Mais une des choses sur lesquelles sur avons mis l'accent, et qui est important, c'est que nous allons considérer ce qui a été comme problème, nous allons leur répondre, à eux, ou à ces problèmes.

C'est un petit peu comme ça que nous allons procéder.

ALAN GREENBERG: Tijani, vous avez des informations à fournir, c'est ça ?

TIJANI BEN JEMAA: Oui, très brièvement. Hier, donc le vice-président du comité responsable des révisions nous a parlé. Il a dit que ce n'était pas une décision du conseil, c'était une proposition du comité du conseil. Donc ce n'est pas encore officiel. C'est le point de vu du comité.

ALAN GREENBERG: Merci beaucoup. Et je passe la parole à Olivier, brièvement.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci Alan. Je voulais simplement poser une question rapide de notre président de RALO. Une fois que le document RALO sera finalisé, il serait bien que les 5 RALO le ratifient.

Je sais que chaque RALO a sa propre procédure, nous avons très peu de temps pour ratifier le document, donc je vous demande s'il vous plait de faire bien attention à vos emails, n'allait pas passer vos vacances quelque part parce qu'il nous faut absolument respecter les délais.

S'il nous manque la ratification d'un RALO, c'est problématique.

ALAN GREENBERG:

Merci beaucoup. On m'a dit qu'il n'y aura pas d'interprétation la semaine prochaine. Donc en fait on n'a pas vraiment l'opportunité d'avoir un webinaire At-Large là-dessus.

Question pour Maureen. Est-ce que vous pensez que d'ici la fin de la journée on pourra distribuer une copie à la liste At-Large interne ? Donc les leaders régionaux At-Large et les membres du groupe de travail.

Sachant bien sûr que ce n'est pas définitif, qu'on ne veut pas de commentaires sur les modifications, mais nous voulons simplement savoir s'il y a vraiment quelque chose qui ne va absolument pas. Donc vraiment les gros problèmes.

Est-ce que vous pouvez nous donner ça dans quelques jours ? En fait les gens pourraient peut-être le consulter en rentrant chez eux ?

MAUREEN HILYARD: C'est l'objectif. C'est l'objectif que vous ayez quelque chose avant de partir. Et je pense que nous avons fait la moitié du travail.

Et donc sur les différentes sections que nous sommes en train de discuter, je pense que pour la majeure partie, les choses sont assez claires. Je pense vraiment que vous allez pouvoir repartir avec une version.

Ce sera peut-être tard ce soir, ça va dépendre. On va voir.

ALAN GREENBERG: Il y a des gens qui partent aujourd'hui ou tôt demain matin. Donc si on peut procéder rapidement, ce serait vraiment bien, sachant qu'il y aura toujours des commentaires pour les petites modifications du texte.

Mais s'il faut quelques jours, bon d'accord, mais j'espère que d'ici mardi on devrait avoir une version assez propre.

Et je pense qu'à ce moment-là, on mettra cette version sur un google doc, cette version propre sur un google doc pour que les gens puissent faire leurs commentaires. Et à ce moment on parlera de la ponctuation, etc. Étant donné qu'on sera pratiquement à la version définitive.

Est-ce que ça fonctionne comme ça ? Je ne parle de ratification encore, mais en matière de disponibilité du document.

SEBASTIEN BACHOLET: Je pense que c'est une bonne chose effectivement. Et si c'est comme ceci qu'on procède, est-ce qu'on pourrait avoir un document propre et une autre version, celui que vous nous donnerez demain ou ce soir ? Donc les gens qui auront lu la première version n'auront qu'à regarder les changements.

ALAN GREENBERG: Il faut savoir qu'on fait ces changements sur Google Doc, donc pour avoir les lignes rouges en fait il faudra avoir une version automatique de la ligne rouge. C'est pas vraiment beau, mais ça vous donne les deux versions. Si ça vous convient, ça ira, on pourra le faire.

Alors distribution des documents. Autre question ?

YESIM NAZLAR: Nous avons deux questions dans le chat de Carolina Matamoros. Alors première question : si le processus doit changer, est-ce que l'ALAC et les RALO contribuent à la proposition et à la mise en œuvre ? Faut-il être conforme au modèle proposé par le consultant sans changement.

Deuxième question : combien de temps a-t-on pour être conforme aux changements du processus ?

ALAN GREENBERG:

Résumé rapide, nous l'avons fait à plusieurs reprises, et nous avons plusieurs personnes qui sont là. Donc pour le changement du processus de révision, n'importe qui peut faire un commentaire au conseil. Donc ça, il n'y a pas de délai serré là-dessus.

Par rapport à cette révision, nous soumettons des commentaires, il y a d'autres personnes qui soumettent des commentaires, les évaluateurs vont considérer les commentaires dans le rapport final.

Ensuite on va passer au groupe de travail et on passera ensuite au niveau des leaders d'At-Large. Enfin, nous allons prendre une décision. Nous allons nous dire oui, ça on doit le mettre en œuvre ou alors non nous exprimons une certaine réserve, ou alors nous pensons que c'est dangereux de le mettre en œuvre.

Si on considère le document équivalent de la GNSO, ils ont en fait différentes couleurs, vert, rouge, jaune, suivant le niveau de préoccupation.

Et ensuite on passe au comité sur l'efficacité opérationnelle, ils décideront oui ou non d'accepter la recommandation des

consultants. Et ils nous diront s'ils sont d'accord avec notre interprétation.

Et enfin on passe au conseil d'administration. Il est possible que le conseil nous dise de faire tout ce qu'avaient recommandé les consultants. Je pense qu'étant donné qu'on est dans un siècle de redevabilité, mais ce n'est pas contre les règles.

Pour l'instant on ne peut pas prévoir comment cela va se passer, mais en matière de cadre de travail, le comité d'efficacité opérationnelle devrait recevoir quelque chose en septembre. Et on verra comment ils réagissent.

Bon, alors la question suivante, la ratification. Ce que je proposerais, c'est d'établir une date limite de mercredi prochain, donc si vous avez des problèmes et que vous pourriez éventuellement rejeter la version finale. Est-ce que ça va ? Est-ce que c'est raisonnable ?

J'aimerais bien savoir s'il y a des gens qui ne sont pas d'accord. C'est bon ? Est-ce qu'on peut inscrire ce point de travail de manière officielle ?

Si on distribue les copies mardi, les gens auront 24 heures, peut-être 36 heures pour vraiment signaler les choses contre lesquelles ils sont vraiment opposés.

Si je fais l'hypothèse qu'il n'y en a pas... Mais encore une fois, tout membre ALAC peut dire : je ne suis pas d'accord avec ça. On n'a pas besoin d'unanimité sur tout. Ce serait bien qu'on soit unanime sur tout, sur tel problème. Mais si ce n'est pas le cas...

Donc après il y aura ratification. Et donc nous avons l'intention, donc notons-le, de distribuer une première version en fin de journée si possible – sachant qu'elle sera une copie très préliminaire – et après, mardi donc, une version définitive à peu près propre.

Des commentaires ?

SEUN OJEDEJI:

Je voulais noter qu'il faut savoir que 36 heures au minimum doivent être obligatoires à mon avis pour vérifier le document.

Donc si on n'arrive pas à avoir une version préliminaire mardi, je pense qu'il faut repousser la date limite.

ALAN GREENBERG:

Oui, je comprends, mais pour l'instant la date limite, c'est une date limite obligatoire. Donc on a posé la question de demander une extension, une prolongation. Donc effectivement, si nous avons vraiment des problèmes pour obtenir cette version je

comprends oui... 36 heures d'accord. Mais pour l'instant on va quand même essayer de voir si c'est possible.

Alors l'extension justement. Les évaluateurs ont déjà dit qu'ils avaient investi beaucoup plus de temps que ce qui avait été prévu au début. Donc la période de temps, de mois, va donc être augmentée si nous repoussons la date limite.

Et personnellement je trouve que la qualité n'y est pas. Je veux bien sûr qu'ils se concentrent dessus, mais personnellement je préfère qu'on ne repousse pas la date. Peut-être un jour ou deux, mais grand maximum.

Parce que, honnêtement si on rate par un jour, personnellement, c'est pas très grave. S'ils refusent de l'accepter sur la base de ça, et bien je crois qu'il y a un autre problème. Moi, je ne pense pas qu'on a besoin de repousser de manière officielle, même si pour nous lundi est l'équivalent de vendredi.

D'autres commentaires ; je crois que nous sommes très en retard. Je ne vois rien, je crois que c'est bon là-dessus.

Donc nous avons 15 minutes pour parler du problème de communication des ALS. Je ne crois pas qu'il nous reste ces 15 minutes.

Donc, après avoir cette discussion, on a parlé de toutes les listes de diffusions, pourquoi est-ce que ça n'a pas été circulé auprès des RALO et ainsi de suite...

Moi je crois que la réponse la plus courte c'est que le concept a été approuvé, c'est que ce soit public, sur des listes de diffusion publiques, et nous avons une commission ad hoc. Ça aussi c'était très public, et ça, ça engageait les personnes de tous les RALO, les leaders régionaux et ainsi de suite, donc circulaient d'une manière très publique toutes ces informations.

Donc je crois qu'on a fait un assez bon travail à ce niveau. Donc je suis désolé si tout le monde n'a pas reçu toutes les informations, toutes les listes de diffusion n'étaient pas prises en compte. Donc je suis désolé si, en raison de mon retard je n'ai pas réussi à faire diffuser, à transmettre assez rapidement toutes les informations, mais je pense que les RALO ont eu le temps de s'exprimer et nous allons remédier à cette situation pour toujours communiquer plus rapidement.

Où est-ce qu'on en est ce matin ? Il nous reste une demi-heure qu'il nous reste. Je crois que dès que Julie va arriver... Ha elle est là ! Elle est là.

Oui, nous allons prendre 10 minutes mais pas plus pour faire un débriefing. Ça a été vraiment très difficile pour l'ordre du jour de

ces réunions. On a eu temps de conflits entre toutes ces séances que ça a rendu notre travail très difficile.

Moi, je sais que mon emploi du temps était très difficile et compliqué.

En ce qui concerne les réunions At-Large, est-ce que vous pensez qu'on a été productifs ? Est-ce que vous pensez qu'on a perdu du temps ? Et quelles ont été les séances qui ont été les pires, quelles étaient les meilleures ? Donc voilà ce que j'aimerais entendre. Est-ce que vous avez eu des problèmes avec la manière dont j'ai dirigé les débats ?

Donc ne dites pas cela au forum public, mais s'il y a des personnes qui ne sont pas satisfaites, et bien moi je vous demande de vous engager. On a passé pas mal de temps à parler des ordres du jour et des différentes séances lors de nos téléconférences, et parfois on ne se plaint pas sur les téléconférences.

Donc nous allons maintenant limiter le temps de parole de chacun et nous allons donner la parole à Léon.

LEON:

Oui. Merci. En ce qui concerne l'équipe de planification, je suis d'accord que ça a été très difficile. Très difficile de gérer toutes les réunions qui comptaient.

Donc je sais que c'est peut-être un petit peu sensible pour les RALO ce que je vais dire, mais ce que j'aimerais suggérer c'est que dans la réunion B, c'est ce que nous allons avoir à Johannesburg, et bien nous encourageons les RALO à ne pas tenir des réunions mensuelles durant la réunion de l'ICANN. Parce que ça, ce n'est pas facile à mettre en œuvre.

Je crois que les RALO devraient tenir leur conférence mensuelle par téléconférence, mais pas durant la réunion de l'ICANN, la réunion B qui arrive à Johannesburg.

J'aimerais donc encourager le leadership des RALO d'essayer de prendre cela en compte, de ne pas avoir donc ces réunions mensuelles en fait à toute réunion ICANN que ce soit.

Peut-être une réunion du RALO. Si on est dans la région du RALO...

Oui, excusez-moi... Si on est en Afrique, par exemple on ne devrait pas faire je pense en Afrique une réunion mensuelle de LACRALO par exemple. Ca ne fait pas sens.

Donc voilà, je crois qu'il faudrait y réfléchir.

ALAN GREENBERG: Nous allons limiter le temps de parole à 1 minute. Sébastien, Alberto, Tijani, Garth et Tom.

SEBASTIEN BACHOLET: Je suis d'accord avec ce que vient de dire Léon. Et comme je suis un des responsables de tout ce changement dans la stratégie des meetings, je voudrais revenir sur deux choses qui me semblent être importantes.

Il faut qu'on ait plus de temps les uns et les autres pour aller voir et participer aux travaux des autres. Parce que sinon, on ne sera vécu comme étant une forteresse qui se réunit dans son coin. Et quand je dis ça, il ne faut pas que ce soit seulement les trois grandes gueules de ALAC, mais que ce soit plus de monde de At-Large.

La deuxième chose c'est que je pense que la présentation forte intéressante et instructive de Holly sur RDS, donc sur les annuaires, avec des données dans les annuaires, nous devrions le faire en webinaire et ne pas le faire ici.

Et avoir ici la partie discussion sur – je sais que c'est compliqué, mais si on veut gagner du temps dans les réunions et gagner de l'efficacité, il faut que tout ce qui est présentation, informations, formations, soit mis avant.

[Ding Ding]

ALAN GREENBERG: Donc désolé de vous interrompre de cette manière, mais nous allons mettre notre alarme. Nous avons beaucoup d'intervenants. Nous avons Alberto, nous avons Alberto qui va commencer. Alberto ? Une minute.

ALBERTO SOTO: Et bien je pense que les personnes qui participent aux activités et qui ont des problèmes en raison de toutes les réunions qui se déroulent durant une réunion de l'ICANN, beaucoup d'entre nous n'avons pas de conflit. Nous devons commencer à l'heure et terminer à l'heure. Et respecter nos horaires pour ne pas perdre de temps.

Sinon on ne peut... Elles nous coutent très cher ces réunions, donc on ne peut pas se permettre de perdre du temps.

ALAN GREENBERG: Merci beaucoup. Tijani.

TIJANI BEN JEMAA: Lorsque nous avons préparé notre réunion avec le conseil d'administration ici, vous vous rappelez Alan nous avons listé 6 points, les thèmes intéressants de At-Large. Nous avons décidé pendant la préparation de changer le 4^{ième}. On est passé des gTLD aux TLD. Et ça n'a pas été changé, ça n'a pas été modifié et

on a été un petit peu ridicule parce que les gens nous posaient des questions. Vous n'avez pas de problème avec les similarités de chaînes ? Oui, parce qu'on ne parle pas du tout des ccTLD. Parce qu'il y avait un G avant le gTLD.

ALAN GREENBERG:

Vous avez raison Tijani. Je ne vais pas rentrer les détails. Aziz je suis désolé, mais nous avons déjà une longue liste d'intervenants. Garth ?

GARTH BRUEN:

Personnellement j'ai été impacté par ces problèmes de conflits. Moi j'ai préparé une présentation et la réunion ne s'est même pas tenue, elle a été annulée.

Et lorsque je lis les titres de certaines réunions, moi je pensais que des membres de notre communauté allaient avoir la possibilité de parler. Mais il y a des gens qui nous parlent et nous, on n'a pas la possibilité de s'exprimer.

Il y a des personnes je crois au conseil d'administration qui ne veulent pas entendre parler des utilisateurs de l'internet. Je crois que notre système de plaintes ne fonctionne pas.

Nous devons présenter d'autres choses. Nous devrions parler peut-être même d'autres choses lors de cette réunion conclusive de l'ALAC.

ALAN GREENBERG: Oui, merci. Oui, nous recevons des informations à l'avance, et si on n'en entend pas parler à l'avance, on ne va pas aborder ces thèmes. Seun.

SEUN OJEDEJI: Oui merci. J'aimerais faire une suggestion pour la planification des prochaines réunions sur la participation au PDP notamment, au développement des politiques. Il me semble qu'étant donné que nous avons Cheryl à la GNSO, je crois qu'on pourrait s'intéresser plus aux thèmes des PDP, aux thèmes des politiques de développement des politiques, et je crois qu'on devrait, avec nos activités RALO, ALAC, prendre en compte la possibilité que nous devrions également travailler au développement de politiques et avoir plus d'informations sur ce développement des politiques à l'ALAC, si on va aller discuter et débattre avec la GNSO.

Donc ça pourrait être très utile que l'on fasse cela.

ALAN GREENBERG: Merci beaucoup Seun. Un des problèmes c'est qu'il y a eu beaucoup de leaders de RALO qui ont organisé le calendrier et les ordres du jour. Mais il y a les AC et les SO qui ont demandé beaucoup de réunions.

Et Gisella fait un travail absolument admirable, elle essaie de voir où il y a des points qui se chevauchent et comment on peut adapter notre ordre du jour et notre calendrier.

Mais c'est très difficile parce que tout le monde fait des changements à la dernière minute donc on est confronté avec un calendrier final, plein, plein de conflits et ça vraiment c'est difficile. Comment régler cela...

Nous avons également beaucoup de rigidité, très peu de flexibilité. C'est vraiment un défi à relever.

Satish, dernier commentaire.

SATISH BABU: Merci Alan. C'est pour rebondir sur ce qu'à dit Léon. Les réunions RALO qui ne devraient pas se tenir lors des réunions de l'ICANN. Donc je comprends tout à fait, mais en ce qui concerne les RALO, normalement, on ne prend pas de décision avant de se retrouver de visu.

Donc on attend de pouvoir se voir. Et moi je n'ai pas de problème pour être flexible, travailler plus tôt, plus tard dans la journée, mais je pense que nous devons nous retrouver de visu si possible lors des réunions de l'ICANN en tant que RALO.

ALAN GREENBERG:

Je crois qu'en général, si vous êtes dans votre propre région, là vous allez avoir beaucoup de personnes qui vont participer et c'est une bonne chose.

Donc s'il n'y a que le leadership, en effet vous pouvez faire des réunions au bar, au restaurant, plus tard. Donc il faut être plus flexible là-dessus. Flexible. Et la flexibilité est une bonne chose.

Donc merci beaucoup...

Vous voulez continuer à parler des réunions ALAC et de leur organisation ?

Je vois une ou deux personnes.

Il y a des objections de le faire lors d'une réunion ALAC ?

Donc nous notons, et on va prendre une décision en ce sens.

Et nous avons Julie Hammer qui va nous faire un rapport provenant de SSAC. Et à la suite du rapport nous allons pouvoir débattre du problème du EPSR, du problème de similarité de chaînes et la manière dont on veut exprimer.

Aziz vous vouliez faire un commentaire ?

AZIZ:

Au sujet de la planification des réunions. Pour répéter une peu ce que j'ai dit ce matin lors de la réunion des SO et AC et leaders, à propos de la programmation de la prochaine réunion de Johannesburg, il se trouve que le 25, 26, et 27 juin qui sont les dates du début de la réunion de Johannesburg coïncident exactement avec la fête de la fin du mois de ramadan, et c'est l'une des grandes fêtes pour le monde musulman.

Et je voudrais que ALAC demande à l'ICANN de faire attention, parce qu'on l'a dit plusieurs fois dans les couloirs, je voudrais que ce soit dit d'une manière officielle que l'ICANN – puisque c'est une organisation mondiale et que toutes les religions sont représentées – qu'elle fasse attention à ces dates.

Particulièrement que nous allons avoir une assemblée générale des ALS, et je doute fort qu'il y ait un petit problème pour que les ALS, les représentants d'ALS puissent voyager durant le weekend du 25, 26 et 27 juin. Et on aura peut-être un problème.

Un deuxième problème qui est posé cette fois à l'ICANN, pas au niveau religieux, mais c'est des dates aussi où il y a beaucoup de voyages, et l'ICANN aura des problèmes, eux-mêmes les participants auront des problèmes pour réserver leurs billets.

ALAN GREENBERG: Donc je suis tout à fait d'accord avec ce que vous avez dit. Les dates sont publiées depuis longtemps. C'est hélas le fait, il est dommage que l'on n'en ait pas entendu parler plutôt avant cette semaine.

Je ne crois pas qu'on peut rentrer dans les détails maintenant. On n'a pas de contrôle là-dessus.

Nous avons un membre du conseil d'administration, je crois qu'il faudrait lui en parler. Et je crois que le membre du conseil d'administration sera tout à fait d'accord, notre membre actuel.

Julie ?

JULIE HAMMER: Oui, Alan. Je vais parler du EPSRP, du panel chargé de mettre en place le processus élargi de révision de similarité de chaînes, notamment pour nos ccTLD. Parce que ce thème a vraiment préoccupé des membres de SSAC depuis plusieurs mois.

Ce que j'aimerais faire, c'est vous donner la situation actuelle, telle que je la comprends.

Patrick a parlé à nous-mêmes, à notre groupe, dimanche et je ne sais pas si tout le monde était présent. Il nous a expliqué les inquiétudes du SSAC par rapport à la proposition de la ccNSO,

des lignes de conduite de la ccNSO pour l'évaluation de chaînes pouvant prêter à confusion. De chaînes très similaires.

Les trois problèmes qu'il a soulignés étaient que la proposition actuelle, les minuscules et les majuscules étaient évaluées. Et si ça prête à confusion, par exemple pour les majuscules ou les minuscules, c'est la priorité qui sera donnée aux minuscules. Donc l'autre groupe indique que s'il y a confusion, il y a confusion, il y a similarité et ce n'est pas acceptable. Et on ne peut pas avoir un processus d'évaluation uniquement avec les minuscules.

On ne peut pas dire aux personnes mal intentionnées: les majuscules vont prêter à confusion, alors utilisez uniquement des minuscules. Non ça, ce n'est pas possible. Premier point.

Deuxième point, la ccNSO a proposé leur propre interprétation du RFC 6912 ayant trait à l'architecture de l'internet. C'est un document technique. SSAC a interprété le même document différemment.

Donc ce que dit le SSAC c'est que le débat ccNSO/SSAC est une interprétation du document 6912. Et je crois qu'il faudrait repartir au conseil de l'architecture de l'internet et dans ce contexte demander quelle est la bonne interprétation du document RFC 6912. C'est en train de se faire.

Durant le forum public, Andrew Sullivan a parlé de ce point et l'a soulevé. Et Andrew, qui est le président de ce conseil de l'architecture de l'internet, et qui a lui-même rédigé le RFC 6912, a envoyé une lettre à la ccNSO pour clarifier la situation et l'intention du RFC dans ce contexte.

Le troisième point que Patrick [inaudible] a soulevé et qui le préoccupe c'est que lorsqu'il y a des similarités pouvant prêter à confusion, mais que le ccTLD sera éventuellement délégué au même ou par le même registre, il y a une limite des risques possibles grâce à une décision permettant de limiter ce problème.

Ces politiques proposées dans ce cadre doivent être incluses comme faisant partie de l'évaluation des risques et non pas comme quelque chose qui se déroule par la suite. On ne peut pas évaluer le risque sans connaître le cadre de références de ces politiques.

C'était le troisième point.

Donc question technique extrêmement complexe, extrêmement difficile à comprendre.

Mais je dois vous dire j'ai eu du mal à analyser la teneur de ces documents. Et je sais que certains d'entre vous comprennent

ces choses. Mais ce n'est pas le cas de tout le monde. La plupart des personnes ont du mal à suivre cette situation.

Il y a quelques personnes du conseil d'administration de l'ICANN, de la ccNSO et de SSAC qui se sont réunis, et beaucoup de progrès ont été effectués pour clarifier cette situation et penser aux décisions qui seront prises à l'avenir.

Le conseil d'administration veut une clarification de la ccNSO sur ces trois problèmes. Et il va y avoir un échange de courriers entre ces différentes parties pour qu'il y ait une résolution possible.

Le conseil d'administration ne va pas parler de cela avant leur réunion du conseil d'administration, ne statuera pas, ne prendra pas de décision intérimaire.

C'est des points si complexes qu'on a encore besoin de clarifier les choses. Et c'est à l'ALAC de prendre en compte cette situation.

Et c'est assez dommage que l'ALAC et les conseils de l'ALAC soutenant la ccNSO qui était tout à fait compréhensible dans cette situation, et bien cet avis de l'ALAC est sorti avant, une semaine avant, la publication d'autres documents de la part d'autres parties prenantes.

Moi je n'étais pas sur ce groupe de travail, donc je n'étais pas au courant et je m'en excuse. Donc j'aurais pu mieux participer au processus de prise de décision de l'ALAC, donc voilà.

Je vais redonner la parole à Alan.

ALAN GREENBERG: Merci beaucoup. J'ai beaucoup de personnes qui veulent intervenir, il y a Yesim, Alan, Holly et Maureen et Seun et Alberto.

Il nous reste 10 minutes. Et j'aimerais qu'on arrive à un vote, à un consensus. Donc soyez, s'il vous plait, très bref. Nous allons utiliser notre minuteur, une seule minute. Yesim.

YESIM NAZLAR: Oui, merci beaucoup. Personnel de l'ICANN. Nous avons des commentaires de Dev [inaudible]. En ce qui concerne le nom de nos sessions, ALAC et les leaders régionaux travaillant ensemble, moi il me semble que des personnes externes auront du mal à participer à cela, et on devrait peut-être changer, pardon nous devons peut-être donner à ces séances un titre plus descriptif, par exemple comme : question de sécurité, résilience, stabilité.

ALAN GREENBERG: Bon, je ne crois pas qu'on soit à parler de cela ; c'est noté néanmoins.

Oui, alors je ne vais pas intervenir à ce point, puisque j'ai une proposition à faire. Mais j'aimerais écouter d'autres personnes. Nous allons tout d'abord donner la parole à Holly Raiche.

HOLLY RAICHE:

Très simple, très court. J'approuverais je pense la proposition, je pense que notre lettre soutenant la ccNSO doit être modifiée d'une manière officielle. Je ne crois pas que c'est à nous de proposer une solution, mais nous devrions dire deux choses.

Nous représentons les intérêts des utilisateurs de l'internet et nous avons le droit au chapitre, droit à nous exprimer. Et nous avons donc eu ce briefing de SSAC, nous sommes inquiets de ces risques de confusions et de ces similarités de chaînes, et nous demandons aux deux groupes de travail de résoudre le problème dans l'intérêt des utilisateurs finaux de l'internet.

ALAN GREENBERG:

Seun.

SEUN OJEDEJI:

J'aimerais noter que c'est intéressant que SSAC a également un groupe de travail. Je crois qu'il faut que l'on suive cela de très près.

Donc lorsque j'ai reçu le briefing de la ccNSO, et bien j'étais convaincu par les interactions. Et personnellement, je suggèrerais que nous n'intervenions pas. Merci.

ALAN GREENBERG: Je note qu'actuellement ils utilisent notre soutien pour se justifier auprès du conseil d'administration. Donc s'ils n'ont plus notre soutien, il faudra le dire. Alberto.

Et bien, ne voyant pas d'autres commentaires... Maureen ?
Maureen vous aviez quelque chose à dire ?

MAUREEN HILYARD: Oui, je suis d'accord avec ce qui a été dit. Par exemple pour justifier notre vote de départ qui, comme Julie l'a dit, était basé sur la ccNSO, et ensuite nous avons eu les informations de SSAC, donc nous avons eu besoin de... Nous avons besoin maintenant de clarifier les choses, donc on y travaille.

Il me semble que le dialogue se poursuit et qu'il y a d'autres parties prenantes qui y travaillent également. Donc je pense que c'est à eux de régler la situation.

ALAN GREENBERG: Donc est-ce que vous dites... Pour être clair, est-ce que vous voulez dire qu'on ne devrait pas soutenir unilatéralement la ccNSO ?

MAUREEN HILYARD: Non, je veux dire qu'on devrait leur indiquer que notre décision est en attente parce que nous suivons les débats qui existent. Voilà ma proposition.

ALAN GREENBERG: Si nous sommes d'accord avec des personnes techniques, nous devons trouver les bons termes et le bon libellé. Mais, ce que je pense, que nous devrions effectuer c'est :

L'ALAC a des inquiétudes sérieuses sur la confusion possible pour les utilisateurs. L'ALAC a le désir de voir des IDN et TLD qui fonctionnent adéquatement.

Étant donné qu'il y a, nous le pensons, un règlement possible du problème, nous avons besoin d'un niveau d'évaluation élevée et d'une limite des problèmes pour le déploiement des ccTLD.

Nous retirons nos commentaires et encourageons toutes les parties à trouver un accord, à tomber d'accord pour des standards élevés.

Donc voilà ce que serait notre décision. On retirerait donc notre accord.

MAUREEN HILYARD: J'aimerais en fait qu'ils clarifient en fait la norme aussi. Parce qu'il y a le fait qu'il y a deux interprétations de cette standardisation.

HOLLY RAICHE: Objection. J'ai posé la question à Patrick et il ne veut pas que nous travaillions sur le comment, sur la résolution du problème, mais il souhaite deux choses. Retrait de notre lettre de soutien, et deux, de dire que nous encourageons fortement la résolution.

Il ne veut pas qu'on dise comment le faire. C'est la conversation que j'ai eue avec lui.

ALAN GREENBERG: Moi, il me semble qu'il nous fait être pas prescriptif autant que possible, de manière à ce que les parties puissent résoudre, puissent arriver à un effort coopératif, à une conclusion coopérative conjointe.

Je ne pense pas qu'on puisse préjuger, mais je crois qu'on peut dire qu'il y a un potentiel de conflit dans les IDN et que c'est une question importante.

Il est évident pour nous que, étant donnée la question qui est sur la table, les parties vont faire leur possible pour atténuer le problème.

Nous souhaitons donc absolument que le processus fonctionne de manière adéquate.

Tijani, vous aviez quelque chose à dire ?

TIJANI BEN JEMAA:

Merci Alan. Je suis d'accord, j'appuie votre approche de modération en fait de notre réponse. Parce que je suis contre la mention de la différence d'interprétation entre la ccNSO et le SSAC sur le RFC.

Je ne pense pas que nous ayons à rentrer dans un tel niveau de détail. Et surtout pour les utilisateurs, il y a le problème donc des majuscules et des minuscules.

ALAN GREENBERG:

Il nous reste deux minutes pour cette séance et 5 minutes d'interprétation. Je passe la parole à Julie, et ensuite on va faire une proposition.

JULIE HAMMER: Alan, les derniers termes que vous avez utilisés dans votre proposition c'était de permettre le déploiement des ccTLD. Et je crois que ça c'est problématique.

Je crois que ce qu'il nous faut absolument essayer de faire, c'est de permettre une bonne évaluation du risque des ccTLD. Parce qu'il faut prendre tout en considération. Le risque, c'est une circonstance spécifique qui pourrait être trop élevée pour permettre le déploiement.

Je ne pense pas qu'il faut spécifier que le résultat soit ceci.

ALAN GREENBERG: Oui, ce n'était pas mon intention. Donc je prends note. Je vais essayer de réexprimer les choses au cours des quelques jours à venir. Je vais ensuite faire appel à consensus auprès de ce groupe. Et une fois qu'on aura un accord général, on affinera de manière à s'assurer que les termes utilisés sont très clairs. Je pense que nous sommes plus ou moins d'accords, c'est bon on peut avancer ?

Alberto a un commentaire très, très bref. Alberto, c'est à vous.

ALBERTO SOTO: Alors ce que je suggèrerais, c'est d'utiliser le terme « risques prédictifs » plutôt que risque correctifs. Parce que comme Julie

l'a dit, il faut faire les choses avant et non pas après. Donc correctif, risque correctif. Merci.

ALAN GREENBERG:

Oui. Je crois que c'était ce que nous avons compris de manière implicite, mais je laisserais les experts contrôler les termes utilisés. Mais effectivement, c'était notre intention.

C'est bon ? Nous pouvons avancer ?

Dans ce cas, 10 minutes de conclusion que nous devons faire en 1 minute ou deux.

Pour moi, personnellement, cette réunion a été épuisante. Mais je pense que nous avons énormément fait de choses. Et je suis vraiment satisfait du résultat de cette réunion. Plus que peut-être les réunions précédentes.

Je ne sais pas si c'est votre sentiment à tous, mais en tout cas merci pour tout ce que vous avez fait.

Il nous faut absolument nous améliorer et commencer les réunions à l'heure. Je crois que nous avons établi un record. On a commencé une séance de 30 minutes au bout de 25 minutes, donc il faudra quand même s'améliorer, mais d'une manière générale je suis assez satisfait.

Il y a un certain nombre de personnes qui sont à la table, à l'heure, à chaque fois. Alors pour ces personnes, et bien vous n'êtes pas très nombreux mais vous savez qui vous êtes. Et je vous remercie.

Comme je le disais, la réunion a été épuisante pour tous, mais je crois qu'elle a été excellente.

Je suis prêt à écouter vos commentaires pour améliorer les choses. Seun souhaite commenter avant de terminer ?

SEUN OJEDEJI:

Excusez-moi, j'ai parlé avec la NRO hier de l'idée, en fait du fait qu'ils sont disponibles pour venir nous faire des mises à jour si nous le souhaitons.

ALAN GREENBERG:

Effectivement oui, pour la prochaine réunion c'est bon à savoir. D'autres commentaires avant... Cheryl.

CHERYL LANGDON-ORR:

Merci monsieur le Président. Comme vous le savez, je suis toujours dans la salle avec vous. Mais je voudrais quand même que vous reconnaissiez à quel point il a été beaucoup plus pratique pour moi d'être rattachée à cette salle, parce qu'en fait

j'utilise l'Adobe Connect et le téléphone étant donné le travail extraordinaire que Josh et son équipe ont fait.

Et lorsqu'il y avait interprétation, j'avais l'anglais sur l'anglais tout le temps. Et donc je crois que nous faisons des progrès. Donc en fait je n'ai pas raté ce que disait Alberto et ça, ça me facilite les choses. Ce n'était pas toujours comme ça, mais de plus en plus le professionnalisme accroit et donc j'aimerais quand même reconnaître ceci avant de passer aux remerciements.

Parce que cela a facilité ma participation, cela a éliminé les obstacles à la participation.

ALAN GREENBERG:

Effectivement, j'étais dans la salle mais je n'arrivais pas à utiliser mon casque. D'autres commentaires avant que nous concluions notre réunion ?

Sinon, j'aimerais vous remercier tous pour votre présence, pour votre contribution. Je crois que la réunion a été excellente.

Je crois que personne ne s'est retrouvé ici à ne rien faire. Ça se passe de temps en temps, mais nous nous sommes pas mal débrouillés en termes de chronomètres et de timing. On n'a pas été parfait, mais quand même c'était pas mal.

Excusez-moi ? Heidi a une annonce à faire.

HEIDI ULLRICH:

En fait il y a deux annonces. Premièrement, et c'est important, l'assemblée générale d'AFRALO aura lieu à l'ICANN 59 à Johannesburg, donc il y aura environ 48 ALS AFRALO qui seront présentes. Donc petite note là-dessus.

Et dîner à 20 h ce soir.

ALAN GREENBERG:

Oui, ça c'est bien. Je suis content que vous me l'ayez rappelé ce dîner. Et j'espère que pour la plupart d'entre nous nous pourrons y participer.

J'ai du mal à m'exprimer là.

J'aimerais remercier notre personnel extraordinaire.

[Applaudissements].

Je parle du personnel At-Large qui nous a supportés pendant tout ce que nous leur avons demandé, avec tout ce que nous leur avons demandé. Nous avons été très exigeants. Vous pouvez avoir une demi-journée de congés. C'est tout ce que vous pouvez avoir, hein...

Et vraiment je suis très heureux de votre travail.

J'aimerais également remercier la technique au fond de la salle.

[Applaudissements]

Et je vais dire quelque chose que j'ai déjà dit lors de plusieurs réunions, il y a quelques années, il y avait des problèmes constants avec les micros, le son, la participation à distance, et maintenant, de temps à autre, il y a un tout petit problème, mais dans la plupart des salles on n'y pense même pas, tout fonctionne. Non seulement ça, mais les salles At-Large ont suffisamment de micros pour que tout le monde puisse parler.

Pour ceux d'entre vous qui étaient là il y a quelques années, vous vous souvenez peut-être que la GNSO et le conseil étaient installés de cette manière, mais pour l'ALAC on avait deux micros. Donc bravo, on avance. Merci beaucoup.

Aziz souhaite parler avant que je termine mes remerciements. Allez-y Aziz.

AZIZ:

Puisque Heidi a parlé des 48 ALS, nous allons organiser des sessions de capacités building entre 8 h et 9 h, et on l'a dit ce matin et je voudrais que la salle d'ALAC ne soit pas occupée par aucun programme durant toute la semaine, parce que nous allons l'utiliser. Juste pour le savoir.

ALAN GREENBERG: Oui, nous allons prendre ceci en considération, effectivement. Ça veut dire que je ne m'engage pas. Mais effectivement, nous allons voir ça.

Alors avant que vous ne rangiez vos affaires, j'aimerais remercier notre équipe d'interprètes extraordinaires.

[Applaudissements]

Et donc encore une fois, je l'ai déjà dit, la qualité de l'interprétation, quel que soit le jargon technique que nous utilisons, est absolument extraordinaire. Et à chaque fois qu'on leur demande si on peut avoir 5 ou 10 minutes de plus, la réponse est en général toujours oui. Donc merci beaucoup pour votre excellent service.

La réunion est conclue.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]